

EXISTANT



EXISTANT

- Hypothèses émises : Il fut ajouté après 1930 lors de l'extension de l'école pour permettre une séparation distincte entre la cuisine de la cantine et la clotûre.
- Ouvrage plus récent que l'ensemble du bâtiment qui jure avec la culture constructive de l'ensemble.

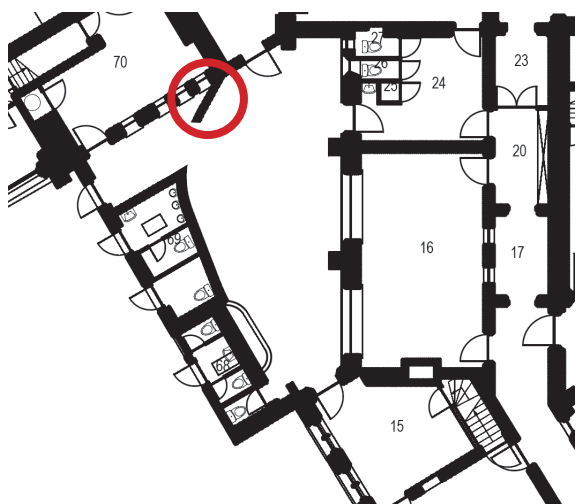
DIAGNOSTIC

- Aujourd'hui : Ce mur crée un recoin insalubre, et entame l'appréciation générale de la façade d'origine de l'ancien fournil.
- C'est une séparation obsolète, et déjà partiellement démolie.
- Le mur obstrue le passage et complique l'évacuation du cloître vers la cour d'école en cas d'incident (ERP type L).

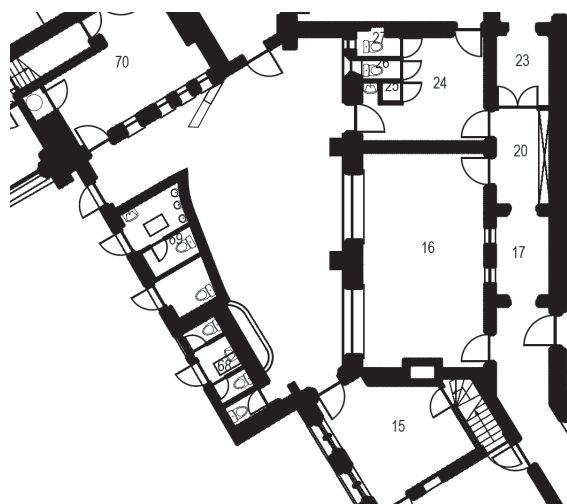


PROJET

AVANT



APRÈS



PROPOSITION

- Déposer la partie restante du mur pour retrouver la vue de la façade initiale.
- Assainir la cour et retrouver la lecture de la façade de l'ancien fournil.
- Dans un second temps, cela permettrait d'entamer une réflexion sur la restauration de la façade du fournil, particulièrement dégradée.

FAISABILITÉ

- Dépose à la main avec un soin particulier au niveau de la jonction avec la façade d'origine. Conserver une portion de mur à hauteur d'assise sur la longueur de la jardinière existante.
- Intervention envisagée dès que possible.
- Traiter l'arase correspondant à la base du mur en polissant le mortier précisément de manière à conserver une trace de l'ouvrage. Si l'opération se révèle compliquée ou peu satisfaisante esthétiquement, à la dépose, constituer une arase propre et plane au ciment blanc ou à la chaux. Traiter de la même manière la surface de contact entre le mur et la façade existante en fonction de l'état de l'ouvrage.